Appel au suicide des policiers : un premier suspect devant la justice (MàJ : 8 mois avec sursis)

30/04/2019 à 8h49

MàJ : 30/04/2019

Un homme, jugé pour avoir participé aux appels au suicide lancés aux policiers lors de l'acte XXIII des «gilets jaunes», a été condamné mardi à huit mois de prison avec sursis par le tribunal de Paris. Ce cuisinier au chômage, âgé de 49 ans, devra également accomplir 180 heures de travail d'intérêt général, avec obligation de trouver un travail et de verser 500 euros à chacun des deux policiers qui ont porté plainte au titre du préjudice moral.

(…) Ce « gilet jaune », mobilisé à tous les actes « *sans jamais être interpellé pour violences* », s'est défendu d'être « un délinquant ».

(…) Le Figaro

29/04/2019

Première comparution après les appels aux suicides lancés contre les policiers lors de la mobilisation des Gilets jaunes, samedi dernier. Un homme, soupçonné d'y avoir participé, doit être présenté ce lundi après-midi au tribunal de Paris, selon une source judiciaire. L'homme est soupçonné d'avoir crié « Suicidez-vous » et d'avoir adressé un doigt

d’honneur aux forces de l’ordre.

Le suspect, interpellé dès samedi, a été déféré lundi matin au parquet de Paris qui a décidé de le faire juger en comparution immédiate pour « outrages en réunion à personne dépositaire de l’autorité publique ».